



Nombre de conseillers en exercice : 33  
Présents : 29  
Absents : 4  
Pouvoirs : 4  
Votants : 33

Département de Loire-Atlantique

Ville de LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt quatre, le 30 septembre 2024 à 19 h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 24 septembre 2024, s'est réuni salle Édith Piaf à Capellia, sous la présidence de Monsieur Laurent GODET, Maire.

**Étaient présents :**

Laurent GODET  
Katell ANDROMAQUE  
Jean-Noël LEBOSSE  
Noëlle CORNO  
Philippe LE DUAULT  
Muriel DINTHEER  
Laurent BREZAC  
Eric NOZAY  
Laurence RANNOU  
Viviane CAPITAINE  
Claude LEFORT  
Denis BRIANT  
Jean-Pierre GUYONNAUD  
Anne OLIVIER  
Sylvie LAJEANNE

Charlotte PERCHER  
Marc FLEURY  
Frédéric CHATELLIER  
Nathalie LEBLANC  
Isabelle LE HEIN  
Martin MOTTET  
Thérèse TRESPEUCH  
Fabrice ROUSSEL  
Erwan BOUVAIS  
Annie LE GAL LA SALLE  
Christophe BOUVIER-BRAULT  
Christian GUILLEMINEAU  
Bénédicte de LANTIVY  
Sébastien ROUSSEL

formant la majorité des membres en exercice.

**Étaient absents excusés :**

Camille BRANCHEREAU, Oscar NAVARRO, Philippe RODRIGUES, Myriam BASOSILA M'BEWA.

**Avaient donné procuration**, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Camille BRANCHEREAU à Katell ANDROMAQUE, Oscar NAVARRO à Marc FLEURY, Philippe RODRIGUES à Laurent BREZAC, Myriam BASOSILA M'BEWA à Bénédicte de LANTIVY.

**Mme Thérèse TRESPEUCH a été élue Secrétaire de Séance.**

---

## DL\_2024\_09\_11 - Rapport d'activités de Nantes Métropole 2023

---

### Monsieur le Maire expose :

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, Nantes Métropole établit un rapport annuel d'activités qui est transmis à l'ensemble des communes membres de la Métropole pour communication en séance publique du Conseil Municipal.

Ce rapport d'activités, consultable à l'adresse <https://metropole.nantes.fr/budget-metropole2023> intègre une présentation de l'action de Nantes Métropole, une synthèse financière ainsi qu'une synthèse de l'activité du pôle Erdre et Cens.

Pour 2023 :

- L'action de la Métropole s'est portée sur :

- Une métropole innovante, créative, attractive et rayonnante
  - ✓ La montée en puissance du projet métropolitain
  - ✓ Un dialogue citoyen qui s'affirme, une transition écologique en action, un projet de collectivité concerté
  - ✓ Une métropole tournée vers l'extérieur via des actions fortes et des partenariats fructueux
  - ✓ L'offre touristique, vecteur de rayonnement
  - ✓ Impulser une politique culturelle ambitieuse et soutenir le sport de haut niveau
  - ✓ Développer l'enseignement supérieur et la recherche
  - ✓ Une métropole qui se veut novatrice et audacieuse
  - ✓ Économie et emploi responsables : vers un modèle de développement plus sobre et inclusif
  - ✓ Un développement urbain ambitieux en faveur des habitants et de l'attractivité du territoire
  
- Une métropole du bien-vivre ensemble et de la solidarité
  - ✓ Produire des logements pour tous
  - ✓ Accueillir les gens du voyage
  - ✓ Une métropole conçue pour favoriser la cohésion sociale
  - ✓ L'égalité, axe central du bien vivre ensemble
  - ✓ Une métropole qui lutte contre la pauvreté
  - ✓ Un accompagnement social lié au logement et à la mise à l'abri
  - ✓ Une métropole au rendez-vous des enjeux et défis de la longévité
  
- Une métropole engagée pour la transition écologique et énergétique
  - ✓ Des objectifs climatiques et énergétiques à la hauteur des enjeux
  - ✓ Une politique de déplacements concertée, adaptée et en action
  - ✓ Encourager une mobilité apaisée au bénéfice de tous les usagers
  - ✓ Réduire, trier, collecter, valoriser les déchets
  - ✓ La gestion du cycle de l'eau
  - ✓ Préoccupations environnementales et services urbains

Madame Leblanc expose :

Pour 2023 :

- L'action du Pôle Erdre et Cens s'est portée sur :

- La Voirie – l'Espace Public
  - ✓ Voirie
  - ✓ ERS voirie
  - ✓ Travaux de proximité
  - ✓ Travaux réalisés en régie
  - ✓ Éclairage public
- L'Assainissement et eaux usées
- L'Habitat, l'urbanisme et l'environnement
  - ✓ Urbanisme prévisionnel
  - ✓ Urbanisme opérationnel – ADS
  - ✓ Rappel des objectifs PLH 2019- 2025 : 220/240 logements supplémentaires/an
  - ✓ Foncier
  - ✓ Agriculture
- Le développement économique

Après avoir entendu ce rapport,

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;*

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

**PREND ACTE de la présentation du rapport d'activité 2023 de Nantes Métropole.**

La secrétaire de séance,



THÉRÈSE TRESPEUCH

Le Maire,



LAURENT GODET

Le Maire informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à partir de la date soit de transmission en Préfecture, soit de sa publication, soit de sa notification.  
Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

# Nantes Métropole

**Direction Générale Ressources**

**Département Finances Marchés et Performance**  
**- juin 2024 -**

# Le rapport annuel 2023

**Direction Générale Ressources – Département Finances Marchés et Performance – juin 2024**

# Le rapport annuel 2023

Envoyé en préfecture le 08/10/2024  
Reçu en préfecture le 08/10/2024  
Publié le 08/10/2024  
ID : 044-214400350-20240930-DL\_2024\_09\_11-DE



- Quelques éléments du paysage métropolitain
- Présentation de l'action de Nantes Métropole
- Synthèse financière de l'année



# Quelques éléments du paysage métropolitain

Envoyé en préfecture le 08/10/2024  
Reçu en préfecture le 08/10/2024  
Publié le 08/10/2024  
ID : 044-214400350-20240930-DL\_2024\_09\_11-DE

## La Métropole de Nantes regroupe 24 communes

- Basse-Goulaine
- Bouaye
- Bouguenais
- Brains
- Carquefou
- Couëron
- Indre
- La Chapelle-sur-Erdre
- La Montagne
- Le Pellerin
- Les Sorinières
- Mauves-sur-Loire
- Nantes
- Orvault
- Rezé
- Saint-Aignan-de-Grand-Lieu
- Saint-Herblain
- Saint-Jean-de-Boiseau
- Saint-Léger-les-Vignes
- Saint-Sébastien-sur-Loire
- Sainte-Luce-sur-Loire
- Sautron
- Thouaré-sur-Loire
- Vertou



Avec **3 949 agents (ETP)**, Nantes Métropole intervient au service de **684 000 habitants** en exerçant les principales **compétences suivantes** :

- Transports et déplacements
- Espaces publics, voirie, propreté et éclairage public
- Déchets
- Énergie et environnement
- Eau et assainissement
- Logement et habitat
- Développement économique
- Enseignement supérieur, recherche et innovation
- Emploi
- Europe et attractivité internationale

Nantes Métropole exerce également les principales compétences facultatives suivantes :

- Hébergement des gens du voyage
- Élaboration et gestion du programme d'action foncière
- Actions et réalisations en faveur des personnes en situation de handicap
- Participation - à la demande et en concertation avec les communes - à l'aménagement de promenades le long des cours d'eau ainsi qu'à la valorisation des espaces naturels à vocation de loisirs et d'éducation à l'environnement
- Lutte contre les pollutions, la prévention des risques (y compris majeurs)
- Gestion des grands équipements, dont le Zénith, la Cité des Congrès, le parc des expositions de la Beaujoire, le Musée d'Arts, le Muséum d'histoire naturelle, le Château des ducs de Bretagne et le Musée d'Histoire de Nantes, le Planétarium, le Musée Jules Verne, le Chronographe de Rezé, le stade de la Beaujoire, le palais des sports de Beaulieu, le Stadium...
- Gestion des équipements pour l'enseignement supérieur et la recherche

# Le rapport annuel 2023

Envoyé en préfecture le 08/10/2024  
Reçu en préfecture le 08/10/2024  
Publié le 08/10/2024  
ID : 044-214400350-20240930-DL\_2024\_09\_11-DE



- Quelques éléments du paysage métropolitain
- Présentation de l'action de Nantes Métropole
- Synthèse financière de l'année



## Présentation de l'action de Nantes Métropole

- Une métropole innovante, créative et rayonnante
- Une métropole du bien-vivre ensemble et de la solidarité
- Une métropole engagée pour la transition écologique et énergétique



## La montée en puissance du projet métropolitain

- **Le pacte métropolitain, socle du dispositif pour plus d'efficacité et de solidarité**
- **Le pacte de gouvernance pour asseoir les relations entre les communes et la Métropole**
- **L'alliance des territoires** : pôle métropolitain Nantes-Saint-Nazaire (PMNSN), pôle métropolitain Loire-Bretagne (PMLB), Pays de Retz
- **L'innovation et le numérique au service du bien commun** : médiation numérique pour tous, Nantes Digital Week, développement de la stratégie de la donnée, intelligence artificielle
- **Les partenariats institutionnels** (Europe, État, région Pays de la Loire, département de Loire-Atlantique) : pierre angulaire d'un développement cohérent et complémentaire

## Un dialogue citoyen qui s'affirme, une transition écologique en action, un projet de collectivité concerté

- **Le pacte de citoyenneté : garant de la qualité et de l'efficacité des démarches participatives métropolitaines** (convention citoyenne, débat public, concertation...)
- **Une implication citoyenne au soutien des transitions démocratiques, écologiques et sociales**
- **Le projet de collectivité 2020-2026 co-construit avec les agents**



## Une métropole tournée vers l'extérieur via des actions fortes et des partenariats fructueux

- **Une métropole ouverte à l'international** : partenariats au Québec, en Haïti, à Recife, soutien aux associations...
- **Une métropole au cœur des réseaux européens** : Eurocities, AFCCRE/CCRE, SGI Europe, partenariat privilégié avec Hambourg...
- **Un parcours de citoyenneté européenne et internationale** : dispositif Nantes Creative Generations, espace Europa Nantes, événement « Place auX mondeS »...



## L'offre touristique, vecteur de rayonnement

- **Une métropole créative et attractive** : Le Voyage dans le Vignoble, Estuaire, la Galerie des Machines, La Folle Journée...
- **Le tourisme d'agrément** : une fréquentation remarquable retrouvée, notamment grâce au Voyage à Nantes (VAN) et à la Coupe du monde de rugby
- **Le tourisme d'affaires** en plein essor
- **Le tourisme de proximité et le tourisme durable renforcés**



## Impulser une politique culturelle ambitieuse et soutenir le sport de haut niveau

- **Une politique culturelle riche tournée vers l'innovation :** Château des ducs de Bretagne, musée d'Arts, Chronographe, Muséum d'Histoire Naturelle, Musée Jules Verne, Planétarium...
- **Soutien au sport de haut niveau :** promotion de l'élite sportive, grands événements sportifs...

## Développer l'enseignement supérieur et la recherche

- **Campus Nantes :** soutien de la Métropole aux établissements par le biais de conventions pluriannuelles (financement d'actions autour d'axes stratégiques)...
- **Accompagnement de l'ESR Métropolitain :** Institut de Recherche en Santé 2020 (IRS 2020, quartier hospitalo-universitaire).
- **Candidatures aux appels à projet et labellisations :** ExcellencES, Pôle Universitaire d'Innovation...
- **Soutien à l'accueil de chercheurs internationaux (« Connect Talent »)...**



## Une métropole qui se veut novatrice et audacieuse



### • **Accompagner la création, l'innovation et l'expérimentation :**

- structuration de l'offre universitaire en matière d'innovation (dispositif Fil'Innov) ;
- soutien à l'entrepreneuriat étudiant (PEPITE, « Odyssée », « Les Entrep' »...) ;
- aide à la création d'entreprises innovantes via le financement d'Atlanpole ;
- soutien aux pôles de compétitivité et aux clusters (Atlanpole Biothérapies, Pôle EMC2, Pôle Mer Bretagne Atlantique, Valorial...) ;
- développement de l'expérimentation (Nantes City Lab)...

### • **Soutenir les filières stratégiques et émergentes du territoire :**

- santé du futur (Station S, Fonds d'innovation en santé...) ;
- alimentation (MiN, Agropolia...) ;
- manufacturing (IRT Jules Verne, ReUse Carbone...) ;
- maritime (Nantes City Lab Maritime, Wind Ship...) ;
- numérique (French Tech Nantes, Halle 6...) ;
- Industries Créatives et Culturelles (Samoa, Halles 1 et 2...)...



## Économie et emploi responsables : vers un modèle de développement plus sobre et inclusif

- **L'économie en transition :**

- Faire émerger et essayer des solutions pour encourager et accompagner les entreprises vers un développement économique responsable (soutien à l'entrepreneuriat, plateforme RSE...);
- Accompagner les mutations économiques du territoire (feuille de route territoriale ESS...);
- Soutenir les entreprises sur les champs de la transition écologique (dispositif financier d'appui aux collectifs d'entreprises, parcours de formation-action RSE...).

- **L'emploi et l'insertion professionnelle par l'insertion économique :** services de la Maison de l'Emploi et de la Mission Locale, Fonds d'Aide aux Jeunes, levée des freins à l'emploi et prévention des discriminations, sécurisation des parcours vers l'emploi des plus fragilisés et des publics prioritaires...

- **La programmation économique de la fabrique de la ville :** déploiement de la ville productive et sobriété foncière ; Patrimoine Immobilier Économique Métropolitain (PIEM), renouvellement de l'immobilier à vocation économique dans les QPV...



## Un développement urbain ambitieux en faveur des habitants et de l'attractivité du territoire

- **Des grands projets d'équipements structurants** : nouvelle gare de Nantes, CHU et quartier de la santé, Stade de la Beauvoire, Vélodrome de Couëron...
- **Aménager une ville durable et accessible pour tous**
  - Lancement de la première modification du PLUm ;
  - Approfondissement du projet de territoire pour atteindre le Zéro Artificialisation Nette ;
  - Le renouvellement des entrées d'agglomération...
- **La centralité métropolitaine**
  - L'île de Nantes : un projet urbain d'envergure pour consolider le cœur d'agglomération (nouveau quartier République, Halles 1 et 2...) ;
  - Le centre historique : un cœur de métropole qui poursuit sa mutation (secteur Feydeau-Commerce, tour Bretagne, abords Mairie...) ;
  - Petite-Hollande - Bords de Loire : le projet « Loire au Cœur » se précise (pont Anne-de-Bretagne, quai de la Fosse, périmètre Hôtel Dieu...)...
- **Les projets de la politique de la ville** dans le cadre de l'ANRU et hors ANRU : Grand Bellevue, Bottière Pin-Sec, Nantes-Nord, Dervallières, Château à Rezé, Plaisance à Orvault...

## Présentation de l'action de Nantes Métropole

- Une métropole innovante, créative et rayonnante
- Une métropole du bien-vivre ensemble et de la solidarité
- Une métropole engagée pour la transition écologique et énergétique



## Produire des logements pour tous

- Une politique de peuplement métropolitaine structurée pour faciliter l'accès au parc social et la mobilité résidentielle des locataires
- Un Programme Local de l'Habitat (PLH) 2019-2025 qui conforte les ambitions quantitatives et qualitatives de la politique de l'habitat métropolitaine
- Un plan de relance métropolitain en faveur du logement
- La réponse aux besoins spécifiques en logement : étudiants / jeunes actifs, personnes en situation de handicap, personnes âgées, ménages défavorisés
- L'initiative métropolitaine pour l'habitat participatif : 9 projets en cours en 2023...
- L'amélioration du parc privé et social existant

## Accueillir les gens du voyage

- Améliorer l'offre d'accueil en réalisant de nouvelles aires
- Accueillir les grands passages estivaux
- Développer une offre d'habitat en faveur des gens du voyage en ancrage territorial
- Favoriser l'accès aux droits et à la citoyenneté...



## Une métropole conçue pour favoriser la cohésion sociale

- **Se mobiliser pour l'égalité des territoires**

- 500 acteurs mobilisés pour écrire le contrat de ville 2024/2030 ;
- Des conseil citoyens impliqués dans la vie de leur quartier et l'écriture du contrat de ville ;
- L'appui aux initiative locales...

## L'égalité, axe central du bien vivre ensemble

- **Agir pour l'accessibilité universelle**

- Renforcer les instances de concertation de la Métropole ;
- Améliorer l'accessibilité de la Métropole ;
- Agir pour un habitat inclusif...

- **Agir pour l'égalité entre les femmes et les hommes**

- Favoriser l'entrepreneuriat féminin sur le territoire ;
- Appuyer les initiatives pour l'égalité salariale ;
- Lutter contre toutes les violences faites aux femmes...

- **Accueillir les migrants d'Europe de l'Est et résorber les bidonvilles**

- Résorber les bidonvilles et accompagner leurs habitants dans une démarche d'insertion...



## Une métropole qui lutte contre la pauvreté

- De la « stratégie pauvreté » au Pacte des Solidarités 2024-2027 : un outil partenarial avec l'État pour lutter contre la pauvreté au sein de la métropole... ;
- Des actions soutenues en 2023 concernant la lutte contre les inégalités scolaires, l'accès aux droits, l'organisation solidaire de la transition écologique... ;
- Des actions à venir sur l'accompagnement psychologique des jeunes, l'accès à l'alimentation durable et abordable...

## Un accompagnement social lié au logement et à la mise à l'abri

- Le FSL, un outil solidaire pour favoriser l'accès et le maintien dans le logement ;
- Les visites eau-énergie : un outil de lutte contre la précarité énergétique ;
- Le fonds métropolitain de lutte contre le sans-abrisme, dit « 1 % métropolitain »...

## Une métropole au rendez-vous des enjeux et défis de la longévité

- Des actions en proximité pour répondre aux besoins des seniors (centres locaux d'informations et de coordination, partenariats avec des acteurs du territoire... ) ;
- Une politique métropolitaine en faveur de la longévité (feuille de route dédiée, Festival Longévité, Réseau francophone « Villes amies des aînés »... )...



## Présentation de l'action de Nantes Métropole

- Une métropole innovante, créative et rayonnante
- Une métropole du bien-vivre ensemble et de la solidarité
- Une métropole engagée pour la transition écologique et énergétique



## Des objectifs climatiques et énergétiques à la hauteur des enjeux

- **Plan Climat et transition énergétique**

- Un engagement de longue date en matière de lutte contre le changement climatique ;
- Des efforts en faveur de la neutralité carbone reconnu à l'international ;
- La poursuite des dispositifs d'animation, conseils et accompagnements pour les particuliers ;
- L'accompagnement à la rénovation énergétique des maisons et copropriétés ;
- La rénovation énergétique des logements sociaux et du parc tertiaire ;
- Une politique publique de l'énergie volontaire ;
- Des réseaux de chaleur en expansion ;
- Un territoire producteur d'énergies renouvelables ;
- Des collectivités exemplaires indépendamment de leur taille ;
- L'optimisation de l'éclairage public, des panneaux lumineux et des commerces...



## Une politique de déplacements concertée, adaptée et en action

- **Déplacements urbains : la mise en œuvre des objectifs du PDU**

- Poursuite du renouvellement du matériel roulant (nouveaux busway GNV...) ;
- Mise en place de nouvelles tarifications solidaires mobilités ;
- Inauguration d'une nouvelle marque unique mobilités : Naolib ;
- Réalisation d'une voie dédiée au covoiturage...

- **Des réseaux de déplacements organisés, complémentaires et accessibles**

- Evolution de l'offre en septembre 2023 (adaptation, optimisation, expérimentation...)
- Poursuite de projets structurants pour améliorer la desserte, le maillage et l'accessibilité des territoires (travaux à Babinière, études pour la réalisation de nouvelles lignes de tramway...)
- Poursuite des travaux de réaménagement de la porte de Gesvres...



## Encourager une mobilité apaisée au bénéfice de tous les usagers

- **Favoriser une mobilité de proximité douce et apaisée**
  - Des actions en faveur du vélo et de la marche ;
  - Améliorer la sécurité routière et favoriser la prévention des scolaires...
- **Accompagner le changement de comportement de mobilité**
  - Simplifier le parcours usager ;
  - Les aides à l'achat et la location de vélos ;
  - L'accompagnement des entreprises ;
  - Les actions de sensibilisation au changement de comportement....
- **Une offre de stationnement qui s'étoffe**
  - Parc-relais : l'offre se poursuit autour du réseau de transports collectifs ;
  - Les parcs de stationnement dans le centre-ville de Nantes ;
  - Des bornes de recharge pour véhicules électriques à disposition...



## Réduire, trier, collecter, valoriser les déchets

- La Politique Publique Déchets, au service de la transition écologique ;
- Un nouveau programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés ;
- Sensibilisation des publics à la réduction et au tri des déchets ;
- Développement du compostage ;
- Prévention du gaspillage alimentaire ;
- Des déchèteries plus adaptées ;
- La collecte des déchets optimisée...



## La gestion du cycle de l'eau

- Sécuriser et économiser la ressource en eau ;
- Renouvellement de la convention CAF pour la tarification sociale ;
- Usine de la Roche : mise en service des nouvelles installations ;
- Assainissement : démolition préalable à la construction du bassin de stockage et de restitution des eaux usées de Barbin ;
- Future station d'épuration de la Prairie de Mauves : fin de la 1<sup>ère</sup> étape de concertation...



## Préoccupations environnementales et services urbains

- **Préserver la biodiversité**

- Préserver et reconquérir la biodiversité du territoire ;
- Étendre la part de l'arbre et préserver les forêts urbaines...

- **Soutenir une agriculture et une alimentation durables**

- Accompagner les agriculteurs souhaitant s'installer sur le territoire ;
- Un projet alimentaire territorial qui se déploie...

- **Prévenir les risques et les pollutions**

- Tendre vers un territoire résilient pour gérer les chocs et les surmonter ;
- Vidéoprotection : participation à la sécurisation et gestion de l'espace public...

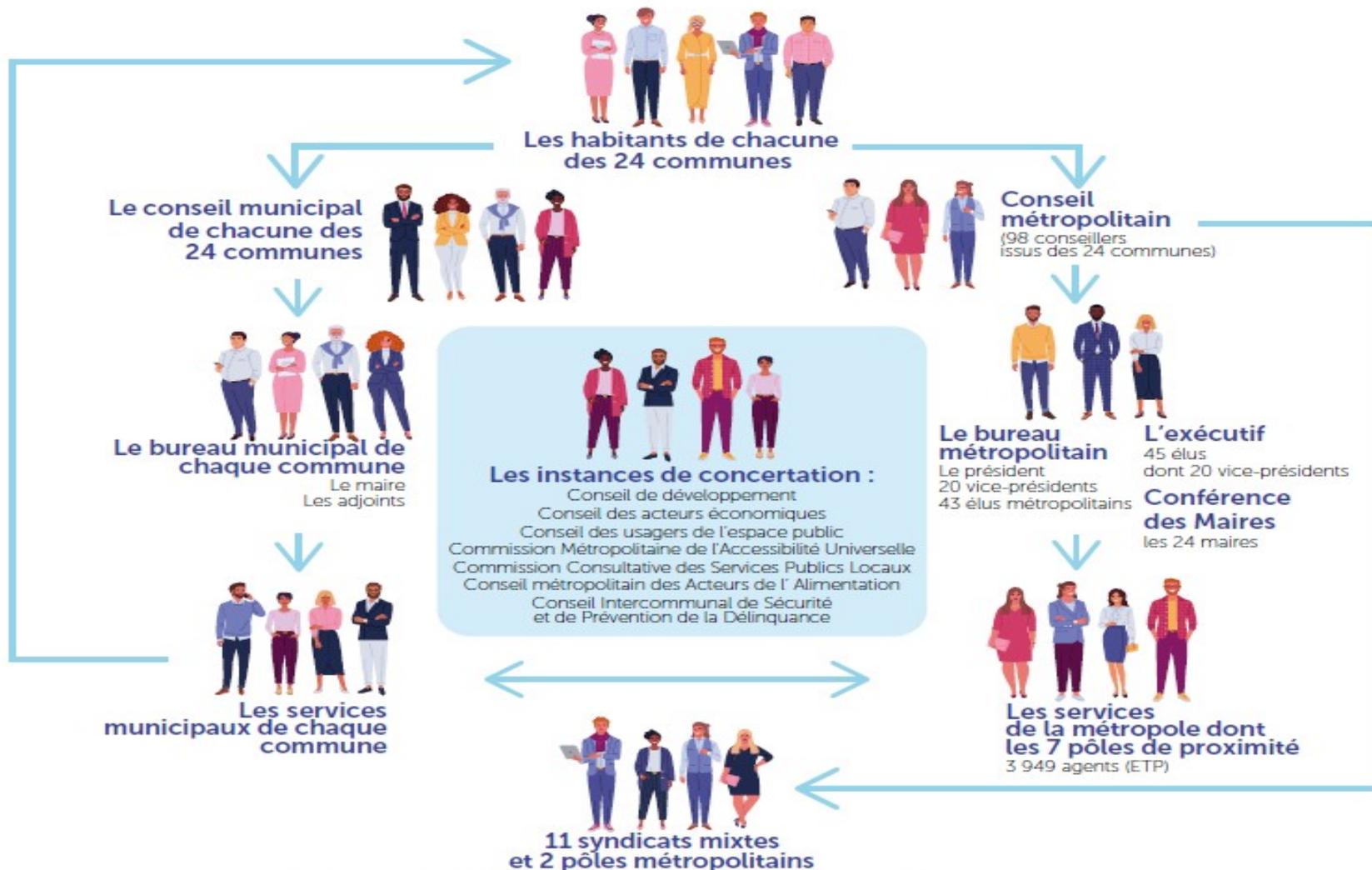
- **Agir pour la santé de tous**

- Contrat local de santé (CLSa) métropolitain : lancement de la démarche ;
- Contribuer à des environnements favorables à la santé...



- Quelques éléments du paysage métropolitain
- Présentation de l'action de Nantes Métropole
- Synthèse financière de l'année

## L'intercommunalité au service des habitants de Nantes Métropole



Les services de Nantes Métropole agissent en lien étroit avec les communes membres mais aussi avec de nombreux organismes publics, associations et entreprises pour la réalisation des objectifs fixés par les élus métropolitains

Atlantpole ; EDENN ; Syndicat Mixte Réseau Loire Alerte ; Gigalis ; Etablissement public de la Loire ; Sytoa ; Syndicat Mixte Angers Nantes Opéra (SMANO) ; Syndicat Mixte Loire et Goulaine (SMLG) ; Syndicat d'Aménagement Hydraulique du Sud Loire (SAH) ; Syndicat Mixte du bassin versant de Grand Lieu (SGL) ; Etablissement Public territorial du bassin Sèvre Nantaise ; Pôle Métropolitain Loire Bretagne et Pôle Métropolitain Nantes Saint- Nazaire

## L'année 2023 illustre notre stratégie financière et préserve les équilibres financiers de la collectivité

☞ La progression globale des recettes de fonctionnement (+5,72%, +61,2 M€) est similaire à l'évolution des dépenses de fonctionnement (+5,95%, +48,7 M€).

☞ 425,3 M€ d'investissements réalisés tous budgets (après 366,2 M€ en 2022) traduisant concrètement l'avancée des projets du mandat et le respect de nos engagements politiques.

☞ Une dette qui atteint 1061,2 M€ tous budgets, tout en restant dans la moyenne de la strate en € / habitant.

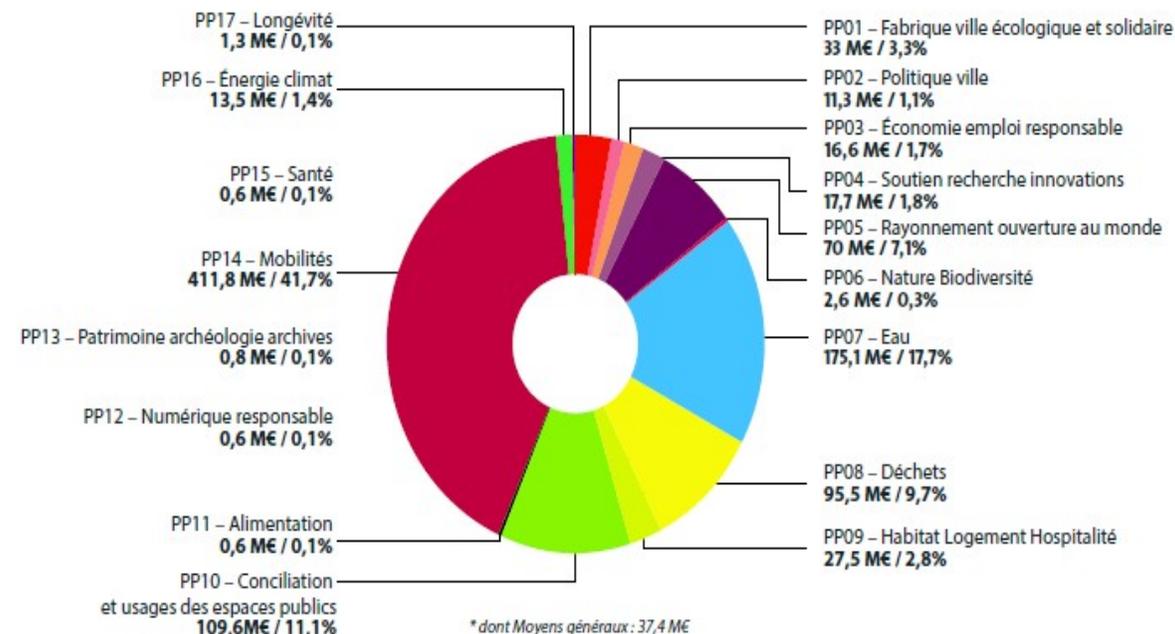
☞ L'épargne nette dégagée (152,8 M€) finance près de 36% des investissements et confirme une situation financière saine, avec une capacité de désendettement stabilisée de 4 ans au CA 2023 (4,1 ans en 2022).

... et témoigne de la capacité d'action avec de nombreuses réalisations de politiques publiques, pour :

- ✓ Les mobilités
- ✓ L'eau - assainissement
- ✓ Les espaces publics
- ✓ Les déchets
- ✓ L'habitat
- ✓ La politique de la ville et la fabrique de la ville écologique et solidaire

## La structure des dépenses totales par politiques publiques en 2023

(fonctionnement + investissement, 1 025,6 M€ tous budgets confondus\*)



**Les dépenses directement affectées aux politiques publiques s'élèvent à 1025,6 M€.**

## 🚩 Une situation financière saine fin 2023

**Tous budgets confondus, les recettes de fonctionnement atteignent 1,13 milliard d'euros et les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 868,2 M€ (frais financiers inclus).**

**Les niveaux d'épargne sont conséquents à plus de 262 M€ d'épargne brute et de 152 M€ d'épargne nette, finançant 35,9% des investissements réalisés.**

**Tous budgets, une progression similaire des dépenses et des recettes de fonctionnement en 2023 : +5,95% pour les dépenses et +5,72% pour les recettes.**

**425,3 M€ d'investissements réalisés sur le territoire métropolitain (24 communes), soit 30,3% des dépenses totales et 41,5% des dépenses de politiques publiques.**

TOUS BUDGETS (en M€)	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	% Évolution CA 2023/ CA 2022	Évolution CA 2023/ CA 2022 M€
Recettes réelles de fonctionnement	970,6	1 011,0	1 069,2	1 130,4	5,72%	61,2
Dépenses réelles de fonctionnement (hors frais financiers)	729,3	764,5	807,9	844,3	4,51%	36,4
<b>Épargne de gestion</b>	<b>241,2</b>	<b>246,5</b>	<b>261,3</b>	<b>286,0</b>	<b>9,48%</b>	<b>24,8</b>
Taux épargne de gestion	24,9%	24,4%	24,4%	25,30%	3,55%	
Frais financiers	10,9	10,5	11,6	23,9	106,30%	12,3
<b>Épargne brute</b>	<b>230,3</b>	<b>236,1</b>	<b>249,7</b>	<b>262,1</b>	<b>4,98%</b>	<b>12,4</b>
Taux épargne brute	23,7%	23,3%	23,4%	23,19%	-0,70%	
Remboursement en capital de la dette	79,2	84,3	96,9	109,4	12,85%	12,5
<b>Épargne nette</b>	<b>151,1</b>	<b>151,7</b>	<b>152,8</b>	<b>152,8</b>	<b>-0,01%</b>	<b>0,0</b>
Taux épargne nette	15,6%	15%	14,3%	13,51%	-5,42%	
Recettes d'investissement (hors emprunt)	124,8	84,4	91,9	89,7	-2,37%	-2,2
Dépenses réelles d'investissement (hors dette)	435,6	372,3	366,2	425,3	16,15%	59,1
<b>Besoin de financement</b>	<b>159,7</b>	<b>136,1</b>	<b>121,6</b>	<b>182,9</b>	<b>50,44%</b>	<b>61,3</b>
Taux d'autofinancement	34,7%	40,7%	41,72%	35,92%	-13,91%	
Encours de dette au 31 décembre	908	949,3	1035,1	1 061,2	2,52%	26,1
Emprunts réalisés	163,6	125,7	165,6	129,2	-21,98%	-36,4
Capacité de désendettement au 31/12/n	3,9 ans	4 ans	4,1 ans	4 ans		
flux croisés entre budgets :	47,1	65,9	52,0	54,1		

\* en solde net de la mutualisation

## Un endettement programmé et maîtrisé :

**1061,2 M€ de dette fin 2023 soit 1551€/hab.,**

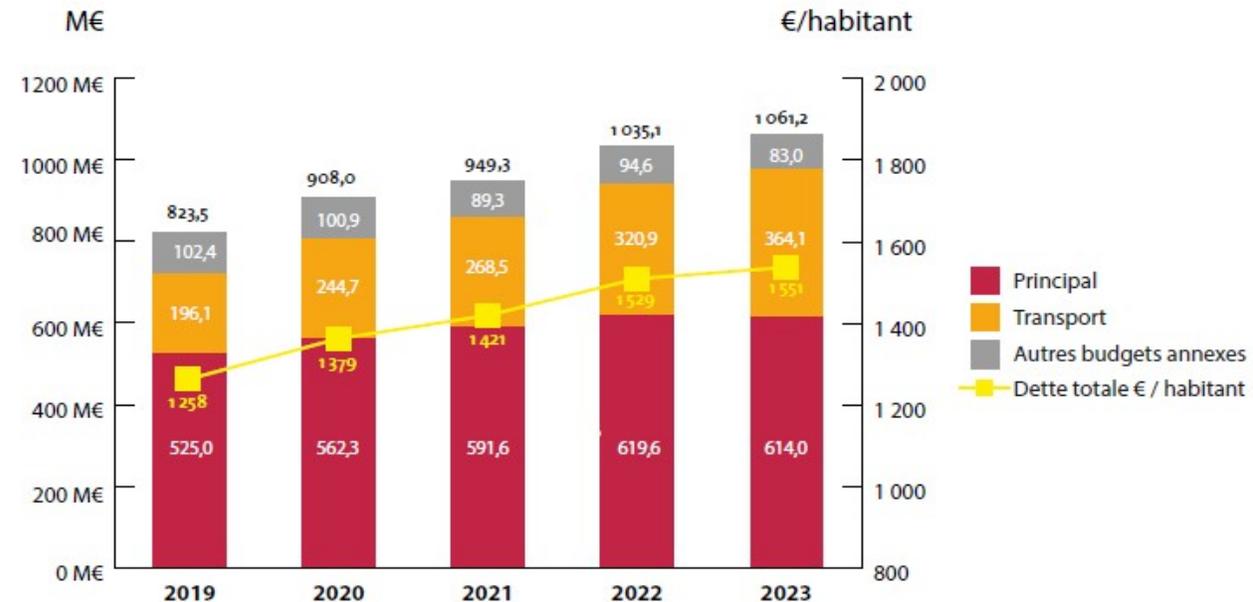
**La capacité de désendettement est de 4 ans fin 2023 (tous budgets) et reste donc très raisonnable**

**Le taux moyen s'élève à 2,63 % en 2023 (1,55 % en 2022)**

La dette est saine et sécurisée : 100 % sans risque

Elle est bien diversifiée entre les prêteurs et contractée à 59,5% taux fixes / 40,5 % taux variables

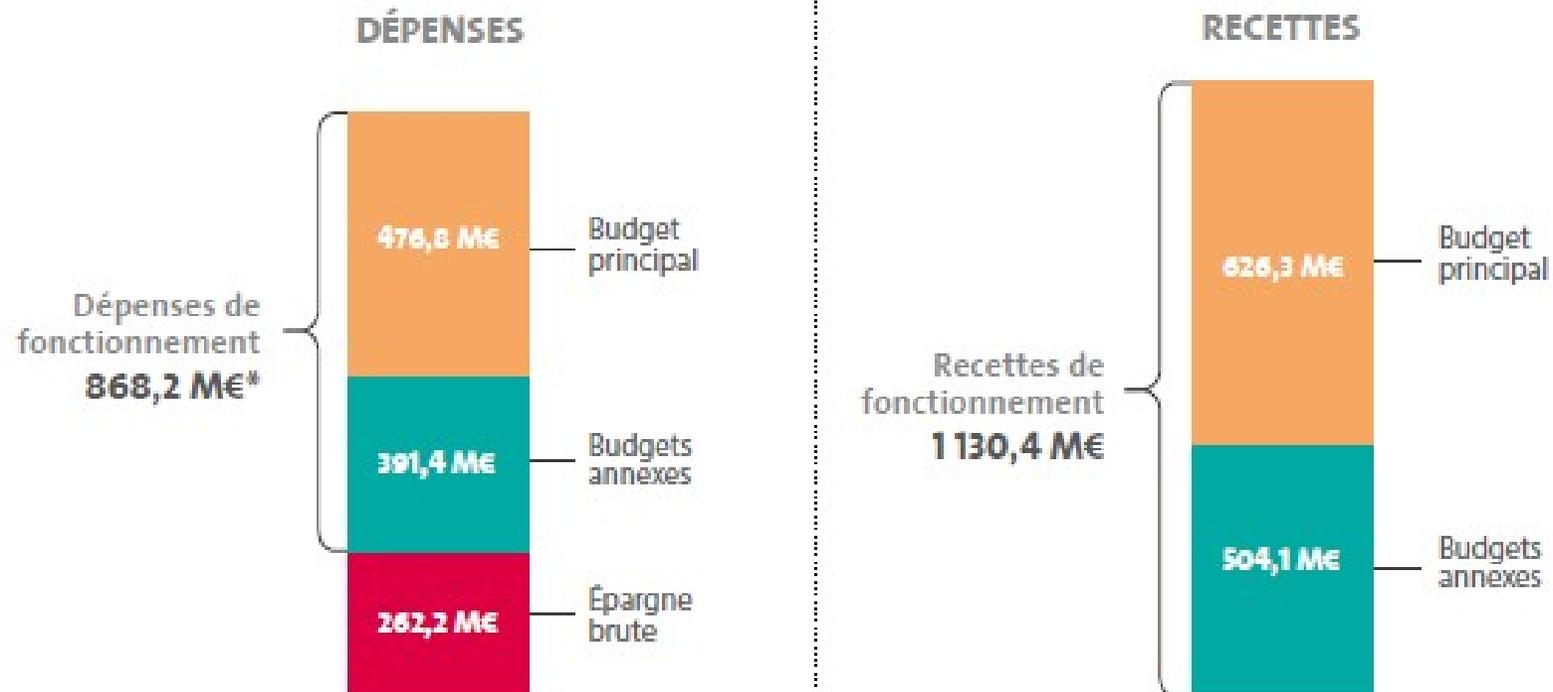
### Évolution de l'encours total au 31/12



- Les dépenses réelles, tous budgets confondus, s'élèvent à **1402,9 M€**, dont **868,2 M€ pour le fonctionnement** :

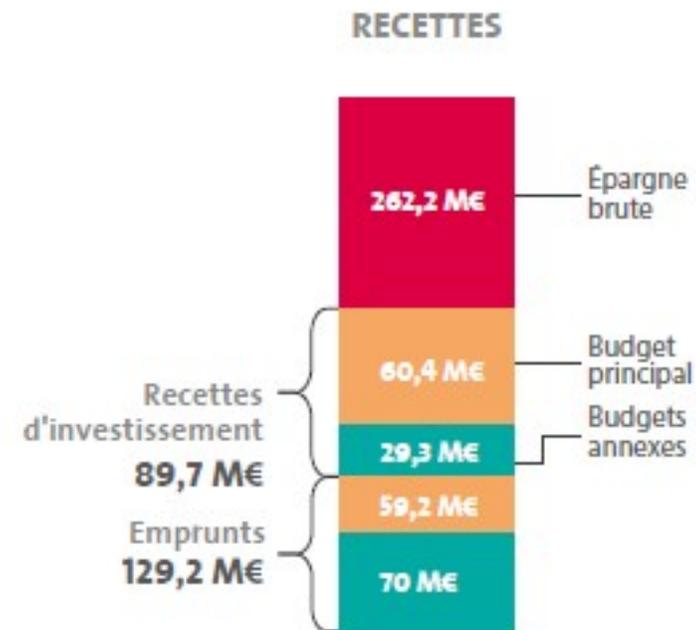
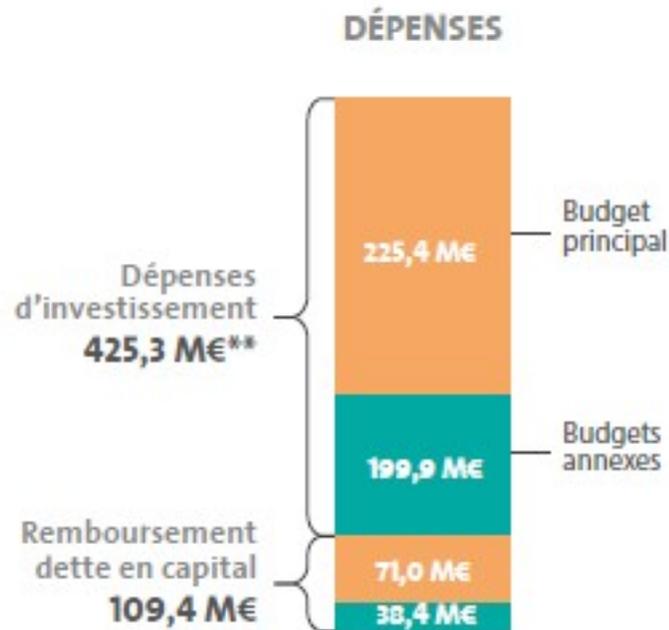
## Compte administratif global de Nantes Métropole 2023

Fonctionnement : 868,2 M€\*



- Les dépenses réelles, tous budgets confondus, s'élèvent à **1402,9 M€**, dont **425,3 M€ pour les investissements réalisés** :

**Investissement : 425,3 M€\*\***



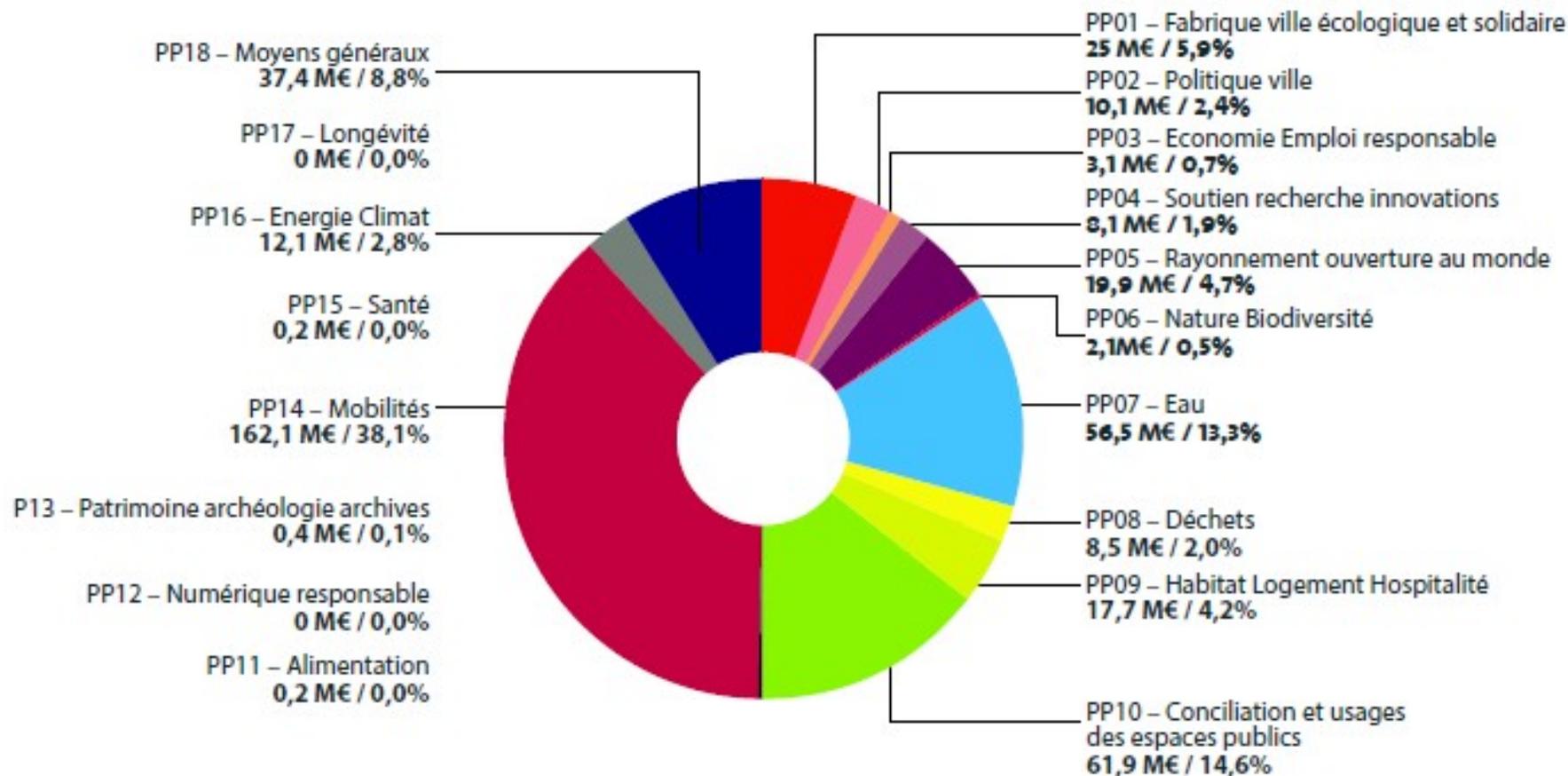
■ Épargne brute   ■ Budget principal   ■ Budgets annexes

M€ : Millions d'euros

\* Retraité des flux croisés entre budgets : 54,1 M€

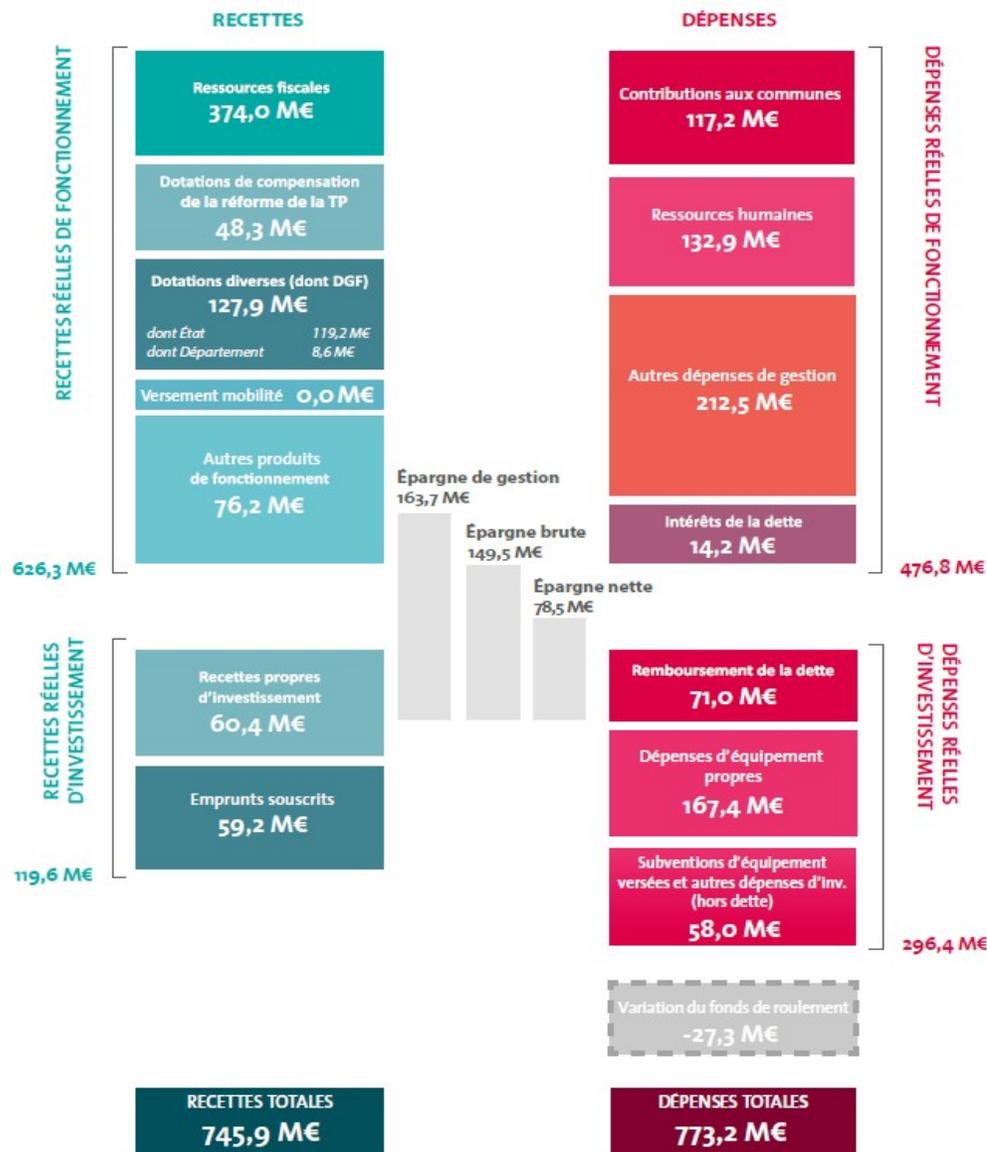
\*\* Dépenses d'investissement hors remboursement de la dette en capital

## 425,3 M€ d'investissements réalisés, leur répartition par politique :



(\*) hors remboursement du capital de la dette pour la dette pour 109,4 M€

## Les grandes masses du budget principal



En 2023, les dépenses de gestion progressent de 6,6% (+28,5 M€)

Elles intègrent une solidarité territoriale renforcée (à 117,2 M€, soit +3,7 M€), des charges courantes impactées par l'inflation (212,5 M€, +12,1 M€ soit +6 %), ainsi qu'un effort pour le personnel (132,9 M€, +12,7 M€ soit +10,5%) mais leur évolution reste contenue dans le contexte d'inflation actuel.

L'épargne nette s'élève à 78,5 M€ (96,4 M€ en 2022). Elle permet de financer 34,8% des investissements et de limiter le recours à l'emprunt : 59,2 M€ en 2023 (contre 74 M€ en 2022).

Les investissements s'élèvent à 225,4 M€ (+16 M€) sur le budget principal (hors transports collectifs).

Une capacité de désendettement contenue de 4,1 ans fin 2023 avec une dette sécurisée (100% classée 1 A).

La Métropole affiche un résultat cumulé au 31 décembre 2023 de 62,4 M€ (tous budgets), dont 17,6 M€ sur le budget principal.

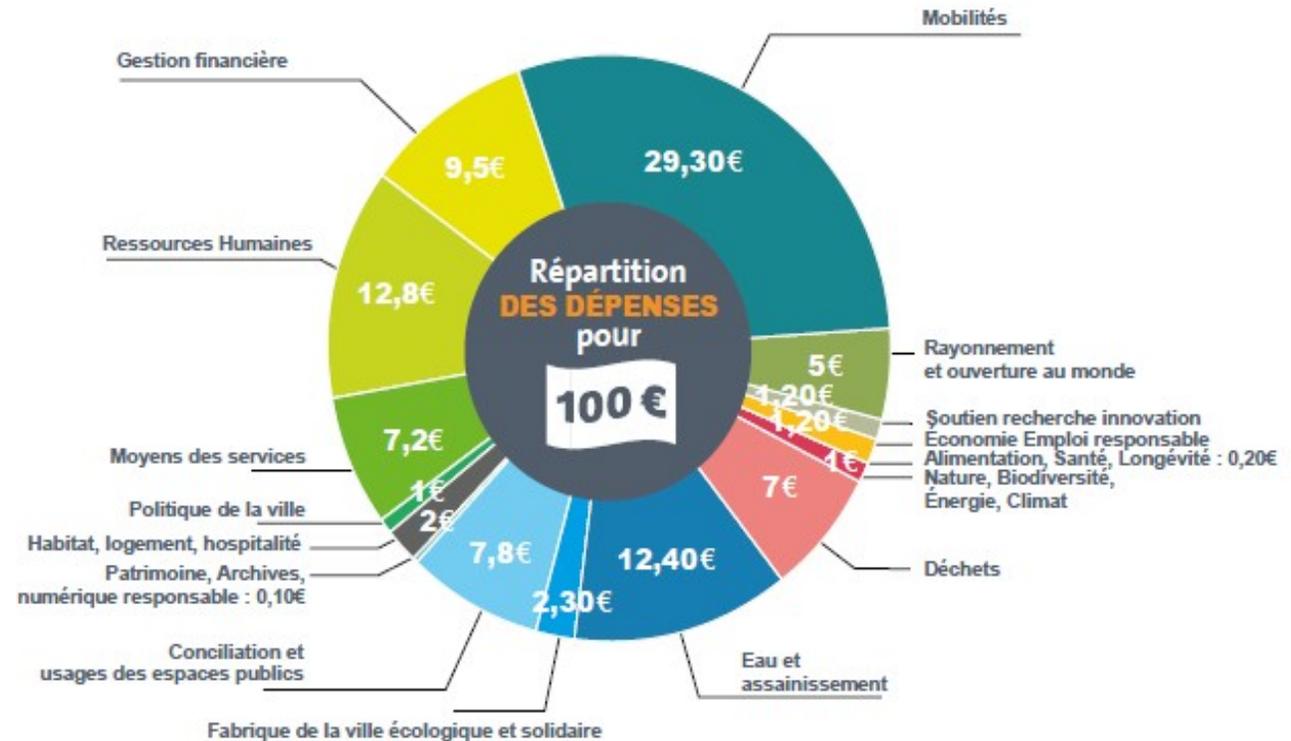
Le fonds de roulement a été réduit (-53,7 M€ tous budgets, dont -27,3 M€ sur le budget principal) dans un contexte de taux d'intérêts élevés en 2023 pour limiter le recours à l'emprunt.

## Les dépenses et recettes pour 100€

Recettes pour 100 euros



Dépenses pour 100 euros



tous budgets confondus

# Le rapport annuel 2023

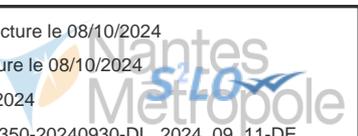
Envoyé en préfecture le 08/10/2024

Reçu en préfecture le 08/10/2024

Publié le 08/10/2024

ID : 044-214400350-20240930-DL\_2024\_09\_11-DE





- Présentation de l'action de Nantes Métropole
- Synthèse financière de l'année
- Synthèse de l'activité du Pôle pour notre commune



# Pôle Erdre et Cens

82 708 habitants

Dépenses 2023 du Pôle :

Fonctionnement : 1 023 169€

Investissement : 5 766 547 €

## 🍂 La Chapelle-sur-Erdre

### ■ Voirie – Espace public

#### Principales opérations (PPI, ERS...)

##### • Voirie

- Étude aménagement axe cyclable structurant route de Nantes (tranche 2 à 4)
- Étude et concertation aux abords de l'école de la Blanchetière
- Travaux d'aménagement rue de la Haute Gournière
- Travaux réalisés rue de la Hillet
- Aménagements de priorité aux carrefours sur La Véloodyssée
- Étude et concertation Place Savelli (programme « Places et placettes »)
- Étude paysagère entrée de ville VM 39

##### • ERS voirie

- Rénovation structure et chaussée rue Louise Michel
- Rénovation chaussée et trottoirs, création d'un chaucidou et aménagement pour la vitesse rue Charles de Gaulle (entre entrée d'agglomération et rue de la Rivière)

##### • Travaux de proximité

- Renforcement signalisation école rues de Roche Blanche et Mendès-France
- Rénovation trottoir et aménagement pour réduction de la vitesse rue de la Gandonnière
- Expérimentation d'un sens unique rue des Chênes et rue du Cèdre
- Création d'un cheminement piéton rue de l'Hocmard
- Mise en zone bleu rue Raymond Guinel (régie)
- Élargissement d'un trottoir pour mise en accessibilité rue Newton
- Création d'une écluse provisoires chemin de La Côte (régie)
- Création d'un trottoir route de Nantes

## 🍁 La Chapelle-sur-Erdre

### ■ Voirie – Espace public

- **Travaux réalisés en régie**

- 218 tonnes d'enrobé utilisées
- 141 fiches oasis (voirie, voirie verte et signalisation)
- 40 chantiers

- **Éclairage public**

- Remplacement de 240 luminaires Led quartier Gesvrine
- Remplacement de 67 luminaires Led lotissement des Prairies
- Remplacement de 708 luminaires Led aux Hauts de Gesvre
- Remplacement de 31 luminaires Led rue de la Hillet/rue de la Charlière
- Remplacement de 5 supports et 52 luminaires Led route de la Jonelière, rue Cotalard, rue de la Bauche
- Remplacement de 7 luminaires leds rue de la Bitaudais
- Remplacement de 40 luminaires leds rue de la Gergaudière
- Remplacement de 43 luminaires leds rue du Leinster
- Remplacement de 7 luminaires leds au Massigné
- Remplacement de 4 luminaires leds rue Newton
- Au total au 1er janvier 2024 : 3 339 points lumineux, dont 1 359 leds (41%)



### 🍂 La Chapelle-sur-Erdre

#### ■ Assainissement et eaux usées

- 78 dossiers ADS instruit pour avis (zonage pluvial et eaux usée)
- 19 branchements
- 56 fiches oasis traitées et clôturées
- Entretien Réhabilitation EU-EP (rues Raymon Guinel et de Bellevue)

#### **Coordination**

- 319 déclarations de chantier reçues
- 324 arrêtés de circulation et de stationnement rédigés
- 34 arrêtés de permission de voirie rédigés
- 78 arrêtés d'occupation du domaine public rédigés

## 🍂 La Chapelle-sur-Erdre

### ■ Habitat, urbanisme et environnement

#### Urbanisme prévisionnel

- Mise en œuvre de la modification n°2 du PLUm
- Amorce de la modification simplifiée n°4 du PLUm

#### Urbanisme opérationnel

- 199 dossiers ADS transmis au pôle pour avis
- 156 logements autorisés, dont 74 logements sociaux et abordables

Les principales opérations sont les suivantes :

- BATI NANTES, rue Raymond Guinel, OAP Rue de Sucé, 73 logements dont 33 logements aidés
- Atlantique Habitations, rue des Besneries, 66 logements dont 41 logements aidés
- LNC ZETA Promotion, rue du Plessis, OAP Clouet Jaures, 100 logements dont 50 logements aidés

#### **Rappel des objectifs PLH 2019-2025 : 220/240 logements supplémentaires/an**

- Finalisation de l'urbanisation de la ZAC des Perrières avec suivi du projet de cinéma (PC déposé en 2022)

#### Foncier

- Nombre de déclarations d'intention d'aliéner (DIA) instruites à l'échelle de la commune : 217 (contre 265 en 2022) + 43 DIA SAFER (contre 45 en 2022) ;
- 13 acquisitions amiables
- travail d'identification de fonciers pour l'accueil des gens du voyage



## La Chapelle-sur-Erdre

### Agriculture

- Travail sur les délaissés agricoles : identification de 7 secteurs prioritaires et approfondissement de la connaissance de ces secteurs (planches cartographiques et états parcellaires)
- Accompagnement de la démarche AMI agriculture sur la commune
- Animation d'un Groupe local agricole avec présentation du diagnostic agricole (16/03/23)

### Transition écologique

- Accompagnement pour la délimitation des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables
- Lancement de la démarche de révision du Plan Climat Air Énergie Territorial : fiche communale d'état des lieux (énergie, gaz à effet de serre)



Envoyé en préfecture le 08/10/2024

Reçu en préfecture le 08/10/2024

Publié le 08/10/2024

ID : 044-214400350-20240930-DL\_2024\_09\_11-DE



# Nantes Métropole

**Direction Générale Ressources  
Département Finances Marchés et Performance  
- Juin 2024 -**